

Université de Strasbourg, Faculté de philosophie

Motions adoptées par les membres de la Faculté de philosophie

(personnel enseignant, personnel administratif, élus étudiants)

Le 14 avril 2018

Motion A

Les membres de la faculté de philosophie s'alarment des interventions répétées des forces de police dans l'enceinte de l'université. Ils protestent contre la banalisation de ces interventions qui doivent selon eux conserver un caractère parfaitement exceptionnel. Le but de ces interventions ne peut être de peser sur la liberté d'expression et de réunion, mais au contraire d'en garantir le plein exercice, notamment en protégeant les étudiants des agissements de groupes violents* venus de l'extérieur de l'université.

Motion B

Le personnel de la faculté de philosophie considère que la mise en œuvre de Parcoursup alourdit considérablement le travail des enseignants-chercheurs et les détourne de leurs missions fondamentales : l'enseignement, la recherche, l'accueil et l'accompagnement des étudiants. Les membres de la faculté protestent contre une nouvelle dégradation des conditions dans lesquelles s'exercent les métiers d'enseignant à l'université et de gestionnaire administratif. Les membres de la faculté de philosophie déplorent un gaspillage de temps et d'énergie dans une tâche en outre parfaitement inutile s'agissant d'une filière qui, comme la philosophie, n'est pas sous tension. En conséquence, la commission ad hoc examinera cette année les candidatures des lycéens qui ont formulé un vœu d'inscription en philosophie : aux vœux des lycéens, la commission de philosophie répondra systématiquement par « oui », et ne fera pas usage du « oui si ». La faculté fera dès l'automne le bilan de la mise en œuvre de la plateforme et, au cas où le bilan s'avérerait négatif, se réserve la possibilité de ne pas classer les candidatures l'an prochain.

Motion C

Les enseignants-chercheurs de la faculté de philosophie dénoncent dans la réforme du baccalauréat un ensemble d'atteintes portées à un enseignement de qualité de la philosophie en classe terminale. Outre que cette réforme se traduit par une baisse du nombre d'heures allouées à la philosophie, l'inexistence d'une spécialité « maths-philosophie » ignore le lien organique que la philosophie entretient avec les sciences et réduit la philosophie à n'être plus qu'une discipline littéraire parmi d'autres, dissuadant des élèves scientifiques (pourtant nombreux à le faire) de se tourner vers la philosophie. Cette menace est en particulier confirmée par le projet d'une épreuve qui sera corrigée indifféremment par les professeurs de lettres et de philosophie. Les enseignants de la faculté de philosophie s'alarment de la dégradation de la qualité de l'enseignement de leur discipline au lycée induite par cette réforme et de ses conséquences à terme sur l'enseignement universitaire de la philosophie.

**"groupes violents" fait ici référence aux interventions de l'extrême droite sur le campus.*